

PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACTIVITÉS DE LA SAFER GRAND EST.



Laurine Simon, installée en Haute-Marne avec l'aide de la Safer Grand Est (L'Âne Cœur).

Le PPAS 2022-2028 est un document d'orientation et de gestion de notre activité, régi par une circulaire ministérielle et soumis à l'approbation du Préfet de Région. Il guide nos décisions en adéquation avec les missions de la Safer.



**CONSULTEZ
LA VERSION INTÉGRALE
DE NOTRE BILAN PPAS 2023**

Renouveler les **générations** en agriculture.



33% des surfaces attribuées en faveur de l'installation

dont

61% sont des installations hors cadre familial

33 exploitations transmises

Focus sur les rétrocessions en faveur d'un projet de 1^{ère} installation en 2023

En nombre

120

↑ de 43 %
par rapport à 2022

En surface

1 726 ha

↑ de 56 %
par rapport à 2022



Camille Chatton-Legat, La Ferme d'Après (54)



Valoriser la **forêt**.

590 ha

de forêt attribués

↑ de 7 %

par rapport à 2022



115

opérations de restructuration parcellaire



Réguler le **marché foncier**.

5 508 ha attribués par la Safer

95% des surfaces acquises à l'amiable

4 183 dossiers de candidatures examinés



NOUVEAU Service Alertes publicités

Depuis novembre 2023, la Safer Grand Est propose un **nouveau service simple et gratuit** ; Alertes publicités. L'utilisateur s'inscrit en ligne en quelques clics. Il a alors la possibilité de **sélectionner jusqu'à cinq communes** pour lesquelles il sera **averti par mail** dès qu'une **nouvelle annonce** de biens en vente ou en location sera publiée pour l'une des communes.

Rendez-vous sur

www.safer-grand-est.fr/inscription-alertes-pub





Protéger **l'environnement.**

21%

des **surfaces agricoles**
attribuées en faveur de la
protection de l'environnement

506 ha

somme des surfaces
rétrocédées en faveur
de **l'agriculture biologique**

► Une mobilisation massive en Alsace pour préserver la ressource en eau

Le 6 décembre 2023, une trentaine d'acteurs régionaux se sont réunis à Marlenheim et Wasselonne (Bas-Rhin) pour sceller un partenariat d'ampleur : Solutions EAU Nappes d'Alsace et Sundgau (SENS) 2027. Son objectif principal est de faire évoluer les filières agricoles afin de garantir et pérenniser la qualité de l'eau des nappes, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, vis-à-vis des phytosanitaires. L'envergure de cette convention est inédite puisqu'elle concerne 51 captages d'eau dont 29 nouveaux captages cibles. Marc Moser, 1^{er} Vice-Président de la Safer Grand Est et signataire la convention SENS 2027 : « Ce partenariat représente pour la Safer Grand Est un exemple probant de sa volonté de préserver la ressource en eau potable, un des objectifs inscrits dans son Programme Pluriannuel d'Activités 2022-2028 ».



Accompagner les **projets** en milieu rural.

178 conventions avec
des collectivités

- Pour le **développement** de zones d'activité, d'habitat ou de loisirs,
- Pour contribuer à la **préservation** des ressources en eau et des zones humides.



Améliorer la **résilience** des exploitations agricoles.



259 ha

de **parcelles**
échangées

↑ de 50 %
par rapport à 2022

20%

des surfaces attribuées en faveur de la **consolidation de petites exploitations familiales**

35%

des surfaces rétrocédées pour le **maintien de l'exploitant en place**



14 rue Rayet-Liénart - 51420 Witry-lès-Reims
03 26 04 77 71 - safer@safergrandest.fr



10-32-3944

